



Divulcation d'information sur la relation

Les relations entre notre firme et ses clients sont construites sur de solides assises caractérisées par une transparence et une clarté absolues. Il est primordial pour tous nos clients de comprendre les services offerts, notre philosophie d'investissement et la façon dont nous sommes rémunérés.

Ce document englobe tous ces sujets importants.



NATURE ET TYPES DE SERVICES OFFERTS

Tulett, Matthews & Associés Inc. (TMA) est une firme indépendante qui propose à sa clientèle de particuliers une approche raffinée dans la gestion du patrimoine. Nous offrons des services de gestion de portefeuille discrétionnaire à nos clients au moyen de comptes non enregistrés, de REER, FEER, CELI, REEE, de comptes en fiducie et de comptes corporatifs – tous adaptés pour répondre aux objectifs d'investissement spécifiques de chacun.

Nos décisions sont basées sur notre évaluation des risques et des rendements associés aux différents marchés, et bien entendu, sur les paramètres des politiques de placement de nos clients. De façon plus spécifique, chaque portefeuille est construit étape par étape de la façon suivante :

- En choisissant des proportions appropriées d'actions, de titres à revenu fixe et d'investissements à court terme, afin de générer des rendements optimaux tout en minimisant le risque;
- En se concentrant sur des titres obligatoires de qualité à court et à moyen terme, émis par les gouvernements et certaines compagnies, dans la partie de revenu fixe pour la préservation du capital et la stabilité du portefeuille;
- En préconisant une approche globale dans la composante des actions pour créer une diversification adéquate et participer aux opportunités globales de croissance;
- En ajoutant dans la partie des actions, les compagnies de valeur (titres ayant un bas ratio cours du marché/valeur comptable) et les petites capitalisations afin d'augmenter les taux de rendement espérés;
- En utilisant une stratégie passive d'allocation d'actifs avec des véhicules de placements très diversifiés pour atteindre les rendements des différentes classes d'actifs.

S'ASSURER DE BIEN CONNAÎTRE NOS CLIENTS

Vos portefeuilles sont construits en rassemblant toutes les informations recueillies lors de nos rencontres et de nos discussions, en complétant le questionnaire « Connaître notre client » et les formulaires d'ouverture de comptes.

Les organismes de réglementation des valeurs mobilières exigent que nous tenions à jour les informations concernant votre situation financière personnelle comme par exemple :

- Votre revenu personnel;
- Information relative à votre emploi;
- Votre valeur nette approximative;
- Vos expériences de placement;
- Votre profil d'initié;
- Vos objectifs et buts financiers;
- Votre tolérance et capacité de risque
- Vos circonstances financières.

Ces informations personnelles recueillies lors de notre rencontre de découverte et de notre processus de cueillette d'information sur le client nous permettent de développer une politique de placement personnalisée pour chacun.

POLITIQUE DE PLACEMENT

Tous les clients de Tulett, Matthews et Associés possèdent une politique de placement. Ce document représente votre « carte routière financière personnelle ». Il contient vos objectifs et votre situation financière, tout en considérant des principes importants d'investissement, afin que les stratégies utilisées vous aident à connaître une expérience de placement réussie à long terme. Nous nous servons également de la politique de placement pour communiquer d'importantes informations sur la relation.

La politique de placement intègre plusieurs informations prélevées lors du processus de cueillette d'information sur le client. Avec les informations recueillies, nous pourrions mettre en place une politique de placement qui vous aidera à :

- Identifier vos objectifs et établir les grandes lignes de conduite pour les atteindre;
- Incorporer votre horizon de placement et les composantes de votre valeur nette dans vos stratégies d'investissement;
- Clarifier votre tolérance et capacité de risque;
- Construire une allocation d'actifs faite pour vous;
- Établir des attentes réalistes;
- Établir des stratégies efficaces au point de vue fiscal;
- Mieux comprendre la façon dont nous pouvons travailler avec vous;
- Établir les lignes directrices concernant le suivi et les rapports de performance à recevoir.

COMPRENDRE LES RISQUES

Il existe plusieurs types de risque rencontrés par les investisseurs. Nous prenons notre temps pour les expliquer et en discuter avec nos clients. Vous trouverez ci-dessous quelques-uns d'entre eux :

- **Volatilité** : l'ampleur des pertes ou des gains que les portefeilles connaîtront à travers le temps (dans le domaine financier, la volatilité est souvent décrite par l'écart-type des rendements). Les marchés n'évoluent pas en ligne droite et les investisseurs doivent bien connaître leur niveau de tolérance face au risque financier et émotionnel lorsque les marchés sont à la baisse.
- **Risque financier** : le pourcentage ou le montant (en dollars) de baisse que vous pouvez accepter, tout en tenant compte de vos besoins en préservation du capital et en revenu et de votre valeur nette globale.
- **Risque de liquidité** : le risque qui découle du manque de volume de transactions d'un titre financier qui ne peut donc être acheté ou vendu rapidement afin de prévenir ou minimiser une perte. En règle générale, plus le titre ou l'émetteur est petit, plus le risque de liquidité tend à être élevé.
- **Risque de crédit** : le risque de perte éventuelle émanant lorsqu'un emprunteur ne rembourse pas un prêt ou ne respecte pas ses obligations contractuelles. Les paiements d'intérêts de l'emprunteur ou de l'émetteur d'une obligation ou autre titre à revenu fixe constituent la récompense du prêteur ou investisseur pour avoir assumé un risque de crédit.
- **Risque de taux d'intérêt** : le risque que la valeur d'un investissement change en raison d'une variation du niveau absolu des taux d'intérêt, de l'écart entre deux taux d'intérêt, de la courbe de rendement ou de toute autre relation de taux d'intérêt.
- **Risque émotionnel** : l'ampleur de la baisse que vous pouvez accepter sans être tenté d'abandonner votre stratégie. Ce risque variera selon votre type de personnalité et vos expériences passées avec les placements.
- **Risque du pouvoir d'achat** : le rendement des investissements ne suit pas le taux d'inflation dans le temps. Ce risque est souvent plus élevé si le client détient des obligations et des certificats de placement garantis (CPG).
- **Risque de longévité** : dans le cas où le client survit à ses capitaux, ses besoins en revenu ne peuvent pas être comblés à long terme. Calculer un montant maximum annuel à retirer est une solution valable pour gérer ce risque.

Votre stratégie d'investissement devrait trouver l'équilibre parmi tous ces risques. Votre répartition d'actifs est une composante primordiale pour obtenir, à long terme, une expérience en placement réussie et une tranquillité d'esprit. Les actions sont en général plus volatiles que les obligations, donc un investisseur ayant une forte aversion au risque favorisera les obligations contrairement aux actions. Instinctivement, la répartition d'actifs d'un investisseur plus tolérant face au risque favorisera les actions.

Nous croyons que le risque dans un portefeuille peut être réduit considérablement à long terme, en étant bien diversifié entre différentes classes d'actifs et dans différentes régions géographiques.

NOTRE ENREGISTREMENT ET NOS ORGANISMES DE RÉGLEMENTATIONS

Notre firme, Tulett, Matthews & Associés Inc., est enregistrée dans la catégorie de gestionnaire de portefeuille dans toutes les provinces du Canada. Nous sommes enregistrés pour offrir les services de gestion de portefeuille discrétionnaire dans les dix provinces du Canada. Notre siège social est situé à Kirkland au Québec et par conséquent, notre organisme principal de réglementation est l'Autorité des marchés financiers (AMF) (www.lautorite.qc.ca).

SÉLECTION ET PERTINENCE DES INVESTISSEMENTS

Tulett, Matthews & Associés Inc. a une responsabilité de fiduciaire envers ses clients. En tant que membre de l'Association des Gestionnaires de Portefeuille du Canada, nous avons le devoir professionnel et légal d'agir dans les meilleurs intérêts de nos clients. Par conséquent :

- nous porterons une attention particulière, agirons avec diligence et utiliserons à bon escient nos connaissances. Nous ferons preuve de jugement et de souci d'analyse comme un gestionnaire de portefeuille prudent agirait au moment de la prise de décisions d'investissements spécifiques, à l'inclusion ou l'exclusion de titres ou d'investissements de classes d'actifs pour chaque compte-clients.
- nous diversifierons les investissements détenus dans vos comptes de façon appropriée, tout en respectant les paramètres légaux et réglementaires contenus par écrit dans votre politique de placement.



DIVULGATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

En vertu des nouvelles lois sur les valeurs mobilières entrant en vigueur le 30 juin 2021, Tulett, Matthews & Assoc. Inc. (TMA) est tenue de vous fournir une déclaration de divulgation identifiant tous les conflits d'intérêts matériels qui peuvent survenir dans vos relations avec notre firme.

En général, il y a trois domaines possibles de conflit :

- Conflits entre vous et nous ;
- Conflits entre vous et d'autres clients ;
- Conflits entre vous et d'autres relations d'affaires.

Il est important que vous soyez conscient de tous les conflits qui pourraient avoir un impact financier sur vous, ainsi que des politiques que nous avons mises en place pour les identifier, les éviter, les contrôler et les divulguer afin de minimiser tout impact sur vous en tant que client.

Émetteurs affiliés ou parties liées

Un émetteur affilié ou lié est une personne ou une société qui pourrait influencer notre entreprise par la propriété et le contrôle de nos actions avec droit de vote. TMA est indépendante à 100 % et appartient entièrement à sa haute direction.

La firme a signé des accords sans lien de dépendance avec les principaux fournisseurs et est libre de modifier ces relations à tout moment si cela est dans l'intérêt primordial de nos clients et de la firme.

Pratiques de rémunération

Notre société et notre personnel travaillent uniquement dans une capacité de gestion/conseil et ne vendent aucun produit. À ce titre, nous ne recevons aucune rémunération, commission de vente, commission de suivi, voyage ou récompense monétaire de la part d'une personne ou d'une société autre que les frais que nous vous facturons en fonction de la valeur des actifs sous gestion.

Notre personnel est rémunéré par un système de salaire et de primes qui le récompense pour avoir introduit de nouveaux clients à la firme ou pour avoir augmenté sa charge de travail au cours d'une année très chargée.

Ententes de référencement

On parle d'ententes de référencement lorsque notre firme ou notre conseiller accepte de fournir une commission de référencement ou un avantage définissable à une autre personne ou société, ou d'en recevoir une, pour la recommandation d'un nouveau client.

Notre firme ne s'engage dans aucune entente de référencement. Si nous concluons une telle entente, nous informerons le client par écrit des conditions qui l'encadrent.

Cadeaux et divertissement

Nous avons adopté une politique qui interdit aux employés d'accepter ou de donner tout cadeau dépassant un certain montant, à moins qu'il ne soit approuvé comme ayant un but professionnel légitime.

Opérations personnelles

Notre personnel signe chaque année un code d'éthique qui définit la conduite professionnelle destinée à prévenir les conflits éventuels entre le personnel et les transactions des clients. Tous les membres du personnel doivent recevoir l'approbation préalable de notre chef de la conformité (CC) pour toutes les opérations sur titres autres que les fonds communs de placement et les fonds négociés en bourse.

Allocation équitable

Périodiquement, il peut arriver que les firmes négociant des titres rares (p. ex. premier appel public à l'épargne ou titres très peu transigés sur les marchés) favorisent ou désavantagent un client par rapport à un autre.

TMA a opté pour une philosophie de placement axée sur l'investissement indiciel ou factoriel qui est mis en œuvre par le biais de fonds communs de placement de classe F ou I, ou de fonds négociés en bourse. Ces véhicules d'investissement peuvent détenir efficacement un grand nombre de titres (totalisant souvent près de 10 000 titres), regroupés soit dans une seule structure de fonds de placement, soit dans un portefeuille composé de plusieurs fonds de placement selon la préférence du gestionnaire de portefeuille.

Les fonds communs de placement de classe F ou I sont équitables de par leur nature en matière de liquidité et de prix. Par conséquent, toutes les transactions de fonds communs de placement des clients et du personnel de

TMA reçoivent chaque jour le même prix d'exécution à la clôture du marché. Il n'y a donc aucun avantage pour quiconque.

Les fonds négociés en bourse détenus dans nos portefeuilles sont liquides, basés sur le marché général, avec de petits écarts du cours acheteur-vendeur et présentent une très faible possibilité de rencontrer un conflit d'intérêts important.

Aucun des titres que nous incluons dans votre portefeuille ne verse à notre personnel ou à notre firme une commission pour leur utilisation.

Notre firme a adopté des politiques et des procédures conçues pour surveiller la répartition équitable entre les clients et le personnel.

Activités professionnelles extérieures

Les organismes de réglementation de valeurs mobilières exigent que notre personnel reçoive l'approbation préalable de notre CC pour toutes les activités professionnelles extérieures qui peuvent donner l'impression d'interférer avec la capacité d'un employé à agir équitablement envers nos clients.

Nos politiques et procédures exigent que les employés divulguent chaque année leurs activités professionnelles extérieures, ainsi que leur code d'éthique signé.

Erreurs de valeurs

Dans le cadre de notre processus de révision personnelle annuelle, nous passons du temps avec vous afin de mettre à jour vos objectifs et vos besoins de liquidités pour l'année à venir. Un principe financier de base que nous utilisons dans la conception de nos portefeuilles est de nous assurer que la valeur marchande comme affichée sur votre relevé de placement est exacte et disponible lorsque vous en avez besoin.

Nos portefeuilles ne comprennent que des titres assortis d'une évaluation journalière et d'une liquidité élevée. Nous n'utilisons pas de fonds en capital-investissement, de placements alternatifs ou d'instruments dérivés dont les valeurs peuvent être sporadiques ou difficiles à déterminer.

Contrôle/autorité sur les finances d'un client

Les professionnels de la finance sont souvent sollicités (notamment par des clients âgés) pour agir en tant

que liquidateurs testamentaires de leur succession ou pour avoir une procuration sur leurs affaires. Ce type de demande peut entraîner un conflit d'intérêts important entre le conseiller, le client et la succession ou les bénéficiaires de la succession.

La firme a une politique interdisant au personnel occupant une position fiduciaire (gestionnaires de portefeuille et gestionnaires de portefeuille adjoints) d'exercer un contrôle sur les affaires financières d'un client, que ce soit en tant que liquidateur testamentaire ou par le biais d'une procuration. La seule exception survient lorsque le client est également un membre de la famille.

En tant que firme de gestion discrétionnaire d'investissements, nous avons besoin d'une autorisation pour transiger sur votre compte pour pouvoir effectuer notre travail, mais pas d'une procuration. Cela nous permet d'avoir un niveau d'autorisation suffisant pour gérer votre compte au jour le jour sans vous exposer au risque excessif d'une procuration.

L'autorisation de transaction de valeurs mobilières ne nous permet pas de retirer des fonds ou des titres de votre compte sans votre approbation écrite.

Nous avons adopté une procédure de base qui consiste à examiner une liste quotidienne de toutes les transactions effectuées dans l'entreprise et à nous assurer que chaque retrait de fonds est approuvé par écrit.

Traitement des Plaintes

Si vous avez une plainte à formuler, veuillez contacter votre gestionnaire de portefeuille qui s'engagera à résoudre le problème rapidement. Si cela n'est pas résolu, vous pouvez adresser votre plainte à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ou à l'Ombudsman des Services Bancaires et d'Investissement.

Sommaire

L'approche de TMA, fondée sur le principe de rémunération à honoraires et sur une philosophie d'investissement transparente, offre à nos clients une approche facile à comprendre de la gestion de leur argent. Si un conflit d'intérêts important devait survenir, nous vous en informerions par écrit et le résoudrions à votre avantage.

EMPRUNTER POUR ACHETER DES TITRES

TMA ne favorise pas l'effet de levier dans un portefeuille, à moins que le client en fasse spécifiquement la demande par écrit et qu'il souhaite utiliser cette stratégie dans son portefeuille. Ceci sera permis seulement si l'emprunt est de courte durée et répond à un besoin particulier spécifique. Nous ne préconisons pas l'usage quotidien de l'emprunt pour acheter des titres car cette stratégie implique un risque beaucoup plus élevé. Si l'emprunt de fonds est utilisé pour acheter des titres, l'entière responsabilité de rembourser l'emprunt et de payer les intérêts encourus revient au client, même si la valeur des titres achetés ou le compte a diminué.

INVESTIR À L'ÉTRANGER (OFFSHORE)

Tulett, Matthews & Associés n'a jamais recommandé, ni encouragé l'investissement à l'étranger (offshore) pour aucun de ses clients.

INDICES DE RÉFÉRENCE SUR VOS RENDEMENTS

Nos clients reçoivent notre rapport d'indices de référence sur les rendements par classes d'actifs sur une base semestrielle. Ce rapport permet de comparer les rendements de classes d'actifs dans leurs portefeuilles avec les indices de référence commerciaux standard et avec la moyenne des rendements des gestionnaires.

DÉPOSITAIRES QUALIFIÉS CANADIENS :



Vos titres sont détenus au Canada dans un compte distinct en votre nom, soit chez La Banque Nationale Réseau Indépendant (BNRI) ou chez Aviso partenaires des correspondants (anciennement Credential Securities). Ces gardiens d'actifs sont des courtiers en val-

eurs mobilières et sont réglementés par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM). Chaque compte-client détenu par le dépositaire canadien est assuré par le Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) pour un montant allant jusqu'à 1 000 000 \$*.

TMA détient une autorisation de négociation de titres sur le compte et les actifs des clients détenus par BNRI ou Patrimoine Aviso. TMA n'est pas autorisé à faire des dépôts ou retraits en titres ou espèces dans les comptes-clients détenus chez les dépositaires, à l'exception des paiements de frais de gestion. Le dépositaire est indépendant de notre firme; est requis de ségréguer les actifs des comptes-clients de ses propres actifs et est sujet à une surveillance réglementée, ainsi qu'à des exigences en matière de maintien de capital minimal et d'assurances. Le dépositaire peut détenir les actifs au nom du client, tel un compte de nominée. Le dépositaire peut nommer des sous-dépositaires pour détenir les actifs étrangers des clients ou les actifs autres que des liquidités ou titres boursiers.

Les actifs des clients font l'objet de risque de perte : (i) si le dépositaire fait faillite ou devient insolvable; (ii) s'il y a défaillance des systèmes technologiques d'information du dépositaire; (iii) en raison de fraude, de manquement grave ou d'insouciance téméraire, de négligence ou d'erreur de la part du dépositaire ou de son personnel.

Pour chaque dépositaire sélectionné, TMA a révisé leur réputation, leur stabilité financière, leurs moyens de contrôle interne pertinents et leur capacité d'offrir les services de garde d'actifs; et conclut que leur système de contrôles et de supervision est suffisant. TMA réévalue les arrangements avec chacun des dépositaires sur une base annuelle.

*Votre protection complète est déterminée par le type et le nombre de comptes détenus par le dépositaire.

COÛTS ASSOCIÉS AU MAINTIEN DE VOTRE COMPTE

HONORAIRES DE GESTION DE PORTEFEUILLE TMA

Ces frais englobent les services de gestion de portefeuille offerts par TMA et sont payés directement par nos clients. La phrase suivante apparaît dans chacune des politiques de placement de nos clients sous la rubrique « Honoraires de gestion de portefeuille » : vos comptes seront débités automatiquement à chaque mois sur une base rétroactive à un taux de X,XX % par année (plus les taxes de vente applicables).

Notre tableau standard de frais se lit comme suit

Actifs sous gestion inférieurs à 500 000 \$: 1,25%, plus taxes applicables

Vos honoraires de gestion de portefeuille seront ajustés selon le tableau ci-dessous, un mois après que vos comptes dépassent 500 000 \$. Vos honoraires de gestion de portefeuille seront ajustés selon le tableau ci-dessus, un mois après que vos comptes passent sous la barre des 500 000 \$.

Actifs sous gestion supérieurs à 500 000 \$:

Actifs sous gestion	Taux annuel
Sur les premiers 2,0 millions \$	1,00 %, plus taxes applicables
Sur les prochains 2,0 millions \$	0,50 %, plus taxes applicables
Sur les prochains 6,0 millions \$	0,25 %, plus taxes applicables
Sur les prochains 10,0 millions \$	0,20 %, plus taxes applicables
Par la suite >	0,15 %, plus taxes applicables

Les honoraires de gestion de portefeuille payés à TMA pour la gestion des comptes non enregistrés et corporatifs sont généralement déductibles d'impôt pour les résidents canadiens.

FRAIS DE GARDE ET DE TRANSACTION

Les clients ont le choix entre deux institutions pour la garde de leurs actifs:

Frais de garde de la Banque Nationale Réseau Indépendant

Banque Nationale Réseau Indépendant prélève dans chacun des comptes-clients de TMA des frais fixes annuels de garde d'actifs de 200 \$ plus les taxes applicables. Ce montant sera prélevé directement des comptes-clients sur une base trimestrielle de façon rétroactive (50 \$ plus les taxes applicables par trimestre). Il n'y a aucune commissions, ni aucun frais lors des transactions.

Ces frais de garde NBRI facturés dans les comptes non enregistrés de particuliers et de corporations sont déductibles d'impôt.

Frais de transaction de services de Aviso partenaires des correspondants

Aviso partenaires des correspondants ne prélève aucun frais fixe annuel de garde d'actifs des comptes-clients gérés par TMA. Au lieu de frais de garde, il y aura des frais de transaction prélevés dans vos comptes détenus chez Aviso comme suit:

- Fonds mutuels – 15\$ par transaction
- Titres individuels – 0,02\$ par titre (min de 15\$ par transaction)

TMA revoient périodiquement la relation d'affaires avec chacune de ces institutions, afin de s'assurer que leur entente soit juste et équitable pour toutes les parties intéressées. Les frais susmentionnés sont donc sujets à changement.

FRAIS DE GESTION LIÉS AUX INVESTISSEMENTS DE CLASSES D'ACTIFS

TMA utilise les classes F et I de Dimensional Fund Advisors (DFA) et des fonds négociés en bourse (FNB) dans tous les portefeuilles de ses clients. Lorsque nous construisons les portefeuilles, notre objectif est d'obtenir une exposition à plusieurs classes d'actifs, en utilisant des produits d'investissement qui combinent un niveau important de diversification avec d'autres avantages pour les clients. Les FNB et les fonds DFA ont des frais incorporés dans leurs produits qui sont facturés par les compagnies de fonds en réduisant le rendement reçu par les investisseurs. Les détails des ratios de frais de gestion sont mentionnés à la page suivante.

RATIOS DE FRAIS DE GESTION ASSOCIÉS AUX INVESTISSEMENTS DANS DIFFÉRENTES CLASSES D'ACTIFS



INVESTISSEMENTS	CLASSES D'ACTIFS REPRÉSENTÉES	GÉRÉS PAR	RATIO DE FRAIS DE GESTION **
OBLIGATIONS CANADIENNES			
Obligations canadiennes gouv. à court terme	Obligations canadiennes gouv. à court terme	Tulett, Matthews & Associates	0,00%
Obligations canadiennes corp. à court terme	Obligations canadiennes corp. à court terme	Tulett, Matthews & Associates	0,00%
DFA Fonds de titres à revenu fixe de cinq ans	Obligations de qualité à court terme (échéance variable)	Dimensional Fund Advisors	0,25%
DFA Fonds de titres à revenu fixe de qualité	Revenu fixe de qualité canadien et étranger	Dimensional Fund Advisors	0,26%
DFA Fonds mondial de crédit ciblé	Obligations cdn. & mondiales de qualité à court terme	Dimensional Fund Advisors	0,26%
iShares Canadian Short Term Bond Index (FNB)	Obligations canadiennes à court terme	Blackrock Asset Management	0,10%
iShares Canadian Universe Bond Index (FNB)	Univers d'obligations canadiennes	Blackrock Asset Management	0,10%
iShares 1-5 Yr Laddered Corporate Bond (FNB)	DEX 1-5 ans indice d'obligations corporatives	Blackrock Asset Management	0,28%
iShares Canadian Real Return Bond Index (FNB)	Obligations cdn. corp. et gouv. de qualité à rend. réel	Blackrock Asset Management	0,39%
iShares U.S. High Yield Fixed Income Index (FNB Devise neutre)	Oblig. américaines à rend. élevé (Devise neutre)	Blackrock Asset Management	0,56%
Vanguard® Canadian Aggregate Bond Index (FNB)	Obligations de qualité canadiennes	The Vanguard Group	0,09%
Vanguard® Cdn Short-Term Corp Bond Index (FNB)	Obligations canadiennes corporatives à court terme	The Vanguard Group	0,11%
ACTIONS CANADIENNES			
iShares Core S&P/TSX Capped Composite Index (FNB)	Actions cdn. (Indice plafonné composé S&P/TSX)	Blackrock Asset Management	0,06%
iShares S&P/TSX 60 Index (FNB)	Grandes capitalisations cdn. (Indice S&P®/TSX® 60)	Blackrock Asset Management	0,18%
DFA Fonds d'actions canadiennes de base	Exposition au marché cdn. avec biais valeur et petites cap	Dimensional Fund Advisors	0,21%
DFA Fonds vecteur d'actions canadiennes	Concentration sur les cie de valeur et petites cap. canadiennes	Dimensional Fund Advisors	0,32%
ACTIONS AMÉRICAINES			
Vanguard® U.S. Total Market Index ETF (FNB US)	Actions américaines (Indice CRSP marché total U.S.)	The Vanguard Group Inc.	0,15%
iShares Core S&P 500 Index Fund (FNB US)	Grandes capitalisations américaines (Indice S&P 500)	Blackrock Asset Management	0,09%
DFA Fonds d'actions américaines de base	Exposition au marché U.S. avec biais valeur et petites cap	Dimensional Fund Advisors	0,21%
DFA Fonds d'actions américaines de base (Devise neutre)	Actions américaines incluant cie de valeur et petites capitalisations	Dimensional Fund Advisors	0,01%
DFA Fonds vecteur d'actions américaines	Concentration sur les cie de valeur et petites cap. américaines	Dimensional Fund Advisors	0,31%
ACTIONS INTERNATIONALES			
Vanguard® FTSE Developed Markets ETF (FNB US)	Grandes cap. intl. (Indice FTSE dév. excl. Amérique du Nord)	The Vanguard Group Inc.	0,03%
iShares MSCI EAFE Index Fund ETF (FNB US)	Grandes capitalisations intl. (Indice MSCI EAFE)	Blackrock Asset Management	0,32%
DFA Fonds d'actions internationales de base	Int'l market exposure including value & small cap companies	Dimensional Fund Advisors	0,35%
DFA Fonds vecteur d'actions internationales	Concentration sur les cie de valeur et petites cap intl.	Dimensional Fund Advisors	0,47%

INVESTISSEMENTS

CLASSES D'ACTIFS REPRÉSENTÉES

GÉRÉS PAR

RATIO DE FRAIS DE GESTION **

ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS

Vanguard® FTSE Emerging Markets ETF (FNB US)	Compagnies dans les marchés émergents (Indice FTSE)	The Vanguard Group Inc.	0,07%
iShares MSCI Emerging Markets Index Fund (FNB US)	Compagnies dans les marchés émergents (Indice MSCI)	Blackrock Asset Management	0,72%

FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER

DFA Fonds mondial de titres du secteur immobilier	Compagnies immobilières internationales	Dimensional Fund Advisors	0,31%
---	---	---------------------------	-------

DFA GAMME DE PORTEFEUILLES MONDIAUX

DFA Portefeuille mondial d'actions	Portefeuille diversifié d'actions CDN., U.S. et INTL.	Dimensional Fund Advisors	0,29%
DFA Portefeuille mondial 80AC-20RF	Portefeuille diversifié d'obligations et d'actions CDN., U.S. et INTL.	Dimensional Fund Advisors	0,30%
DFA Portefeuille mondial 70AC-30RF	Portefeuille diversifié d'obligations et d'actions CDN., U.S. et INTL.	Dimensional Fund Advisors	0,30%
DFA Portefeuille mondial 60AC-40RF	Portefeuille diversifié d'obligations et d'actions CDN., U.S. et INTL.	Dimensional Fund Advisors	0,28%
DFA Portefeuille mondial 50AC-50RF	Portefeuille diversifié d'obligations et d'actions CDN., U.S. et INTL.	Dimensional Fund Advisors	0,29%
DFA Portefeuille mondial 40AC-60RF	Portefeuille diversifié d'obligations et d'actions CDN., U.S. et INTL.	Dimensional Fund Advisors	0,29%

Source: Blackrock Asset Management, Dimensional Fund Advisors, Vanguard Corp.

Avis de non-responsabilité: Les portefeuilles des clients de TMA sont personnalisés sur une base individuelle. Les portefeuilles des clients peuvent être gérés en incluant différentes classes d'actifs. Les frais de gestion stipulés dans ce rapport n'incluent pas les honoraires de gestion de TMA.

* Les frais de gestion sont en date du 30 juin 2025 pour de iShares, Vanguard et DFA. Les frais de DFA ci-dessus réfèrent aux fonds de classe F seulement.

** Taxes incluses

DOCUMENTS DESTINÉS AUX CLIENTS

Notre gardien de valeurs vous enverra, sur une base régulière, un état de compte décrivant vos positions et vos transactions. Ces rapports vous seront envoyés sur une base mensuelle, s'il y a eu de l'activité dans vos comptes, ou au minimum, sur une base trimestrielle. Notre gardien de valeurs vous enverra également une confirmation de transaction pour chaque transaction effectuée dans vos comptes.

Sur une base trimestrielle ou à une fréquence différente convenue entre les parties concernées, nous vous enverrons par la poste ou par voie électronique un sommaire de vos portefeuilles et un rapport de performance pour la période.

L'accès à vos comptes en ligne est également disponible via La Banque Nationale Réseau des correspondants et Aviso partenaires des correspondants ainsi que via Ndex (notre système de gestion de portefeuille).

Nous nous devons de maintenir le plus haut niveau de confidentialité à l'égard de vos comptes, conformément à notre politique en matière de protection de la vie privée. Une copie de cette politique est disponible sur demande ou peut être consultée sur notre site Internet : www.tma-invest.com.

RÉÉQUILIBRAGE ET ALLOCATION ÉQUITABLE

TMA adhère à une politique d'allocation équitable pour tous ses clients. Cette politique assure un système impartial pour exécuter les révisions périodiques et le rééquilibrage des portefeuilles, les prix d'exécution des transactions et l'allocation de titres. Cette politique est également disponible sur demande pour consultation.

Pour toutes questions sur cette divulgation d'information sur la relation, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Clause de non-responsabilité

Ce document est émis par Tulett, Matthews & Associés, qui est inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) à titre de gestionnaire de portefeuille en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières du Québec. Ce document est fourni à titre d'information seulement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente d'un titre ou d'un produit d'investissement. Les performances passées ne sont pas indicatives des résultats futurs. Les rendements des investissements fluctueront et ne sont pas garantis. Tous les investissements comportent des risques, y compris la perte éventuelle du capital. La valeur des investissements peut varier à la hausse comme à la baisse. Les investissements sur les marchés étrangers comportent des risques supplémentaires, notamment le risque de change, le risque politique et les différences dans les normes d'information financière. Ce document est confidentiel et destiné uniquement à l'usage de la personne ou de l'entité à laquelle il est adressé. Il est strictement interdit de le distribuer ou de le reproduire sans l'autorisation écrite préalable de Tulett, Matthews & Associés. En vertu de la Loi 96 et de la Charte de la langue française, tout document présenté en anglais au Québec peut nécessiter un avis de non-responsabilité :

"Ce document est disponible en français sur demande. / Ce document est disponible en français sur demande. Les recommandations sont basées sur les informations relatives à la connaissance du client (KYC) et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la mise à jour du profil du client ou de l'évolution des conditions de marché. Les services de garde et de courtage sont fournis par Banque Nationale Réseau Indépendant et/ou Aviso, une entité séparée et indépendante. Tulett, Matthews & Associés n'est pas affilié à l'BNRI ou à Aviso et n'assume aucune responsabilité quant à leurs services.

TULETT, MATTHEWS & ASSOCIÉS

3535 boul. St-Charles, suite 703, Kirkland (Québec) H9H 5B9

Tél: 514-695-0096 Sans frais: 866-695-0096

www.tma-invest.com